

# Guide des politiques d'éducation inclusives 2SLGBTQIA+



Une ressource sur les politiques  
d'éducation inclusives pour  
le personnel scolaire au Canada

# Remerciements

**Auteurs-ices-éducateurs-ices :** Taylor Stocks & Jordan Applebaum

**Conception des programmes :** Lindsay Cavanaugh

**Chercheurs-euses d'archives :** Lo Humeniuk & Nicole Gauthier

**Responsable de conception du Projet ArQuives :** Deanna Bickford

**Membres de l'équipe du Projet ArQuives :** Deanna Bickford, Raegan Swanson, & Lucie Handley Girard

**Conception graphique :** Ryan White, R.G.D. ([ryanwhite.ca](http://ryanwhite.ca))

**Veillez citer cette ressource comme :** Stocks, T., Applebaum, J., Cavanaugh, L., Humeniuk, L., & Gauthier, N. (2022). Guide des politiques d'éducation inclusives 2SLGBTQIA+. Les ArQuives.

**Traductrice :** Aurélie Petit

**A propos des ArQuives :** Les ArQuives est l'une des plus grandes archives indépendantes LGBTQ2+ du monde et la seule archive LGBTQ2+ nationale au Canada. Son mandat est d'acquérir, préserver, gérer et donner accès au grand public à des informations et ressources sous toutes les formes, par et pour les personnes LGBTQ2+, majoritairement produites Canada ou concernées par ce contexte géographique. Les ArQuives conserve également une bibliothèque de recherche, ainsi que des fichiers de recherche internationaux et une collection internationale de périodiques queer et trans. Vous pouvez en savoir plus sur les ArQuives ici.

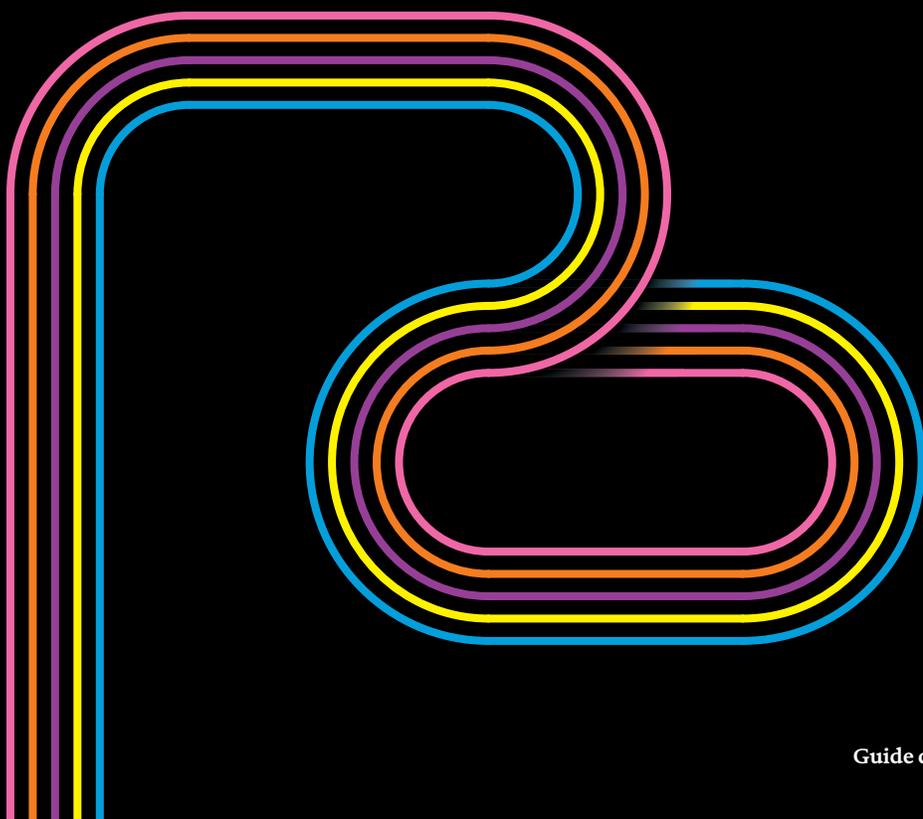
**Note sur le langage :** Dans ce document, nous utilisons l'initiale 2SLGBTQIA+. Dans d'autres matériaux, les ArQuives utilisent l'initiale LGBTQS+. Dans cette ressource à but éducatif, nous faisons le choix intentionnel de mettre les personnes bispirituelles (en anglais Two-spirit/two-spirit), Indigiqueer et autres identités LGBTQIA+ autochtones en premier car nous pensons qu'il est nécessaire de mettre en avant le rôle que la colonisation à jouer dans la reproduction de l'hétéronormativité cis. Notre initiale dans cette ressource inclue également le 'A' et le 'I' ("asexuel-le" et "intersexe") car nous voulons mettre en avant ces identités pour ceux et celles qui débutent dans l'apprentissage des communautés queer et trans. Ces identités (ainsi que d'autres) sont souvent regroupées dans un "+" (signe plus) de l'initiale LGBTQ2+. Malgré tout, il n'existe pas d'initiale unique « correcte » pour désigner les communautés queer et trans.

De plus, nous avons souhaité privilégier un emploi du genre neutre dans cette traduction française. Ainsi, les pronoms "iel" singulier et pluriel "iels" sont privilégiés au neutre masculin. Nous avons également utilisé le point médian pour signaler la pluralité de genre ou son absence, lorsque ce celui-ci n'était pas renseigné, par exemple "les administrateurs-ices."

Vous pouvez nous faire parvenir votre avis sur cette ressource en cliquant [ici](#).

# Table des matières

Introduction .....	4
Les politiques institutionnelles .....	5
Quelles politiques sont associées aux questions 2SLGBTQIA+ dans les écoles ? .....	6
Quelle est la différence entre les droits négatifs et les droits positifs ? .....	7
Une histoire de l'activisme éducatif 2SLGBTQIA+ au Canada.....	8
Étape 1 : Identifiez les politiques nationales rattachées à l'identité de genre, l'expression de genre, et l'orientation sexuelle.....	19
Étape 2 : Identifiez les politiques provinciales/territoriales.....	20
Étape 3 : Identifiez les politiques de l'arrondissement et de l'établissement scolaire .....	22
Les limites des politiques d'éducation 2SLGBTQIA+ .....	23
Références .....	27



# Introduction

**Les politiques institutionnelles peuvent être complexes !** Ce guide a été pensé comme une ressource accompagnatrice au dossier S'instruire sur les questions 2SLGBTQIA+ après que les ArQuives aient reçu des retours d'éducateurs-ices demandant des informations additionnelles sur le développement des politiques d'inclusion 2SLGBTQIA+. Le Plaidoyer Scolaire 2SLGBTQIA+ est une introduction à la compréhension et à la mise en place de politiques sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, et l'expression de genre dans les écoles canadiennes.



**Ci-dessus :** Macaron “Support Gay Teachers”, années 1980.

---

Support Gay Teachers. Macaron. (198-). Numéro de catalogue CB114.  
Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON.  
<https://collections.arquives.ca/en/permalink/atrtifacts5067>.

## Activité de réflexion :

Quelles sont les politiques institutionnelles ? Que savez-vous déjà sur ces pratiques ? Que souhaitez-vous apprendre ?

# Les politiques institutionnelles

Les politiques sont des textes soulignant des valeurs et intentions institutionnelles. Certaines politiques sont des lois gouvernementales ; d'autres sont des règles et règlements organisationnels. Souvent, les politiques de développements sont faites de conversations avec de multiples acteurs-ices concerné-es, tels que des politiciens-nes, journalistes, et universitaires ou experts-es dans un domaine particulier. Ces acteurs-ices auront chacun et chacune différents accès au pouvoir et aux ressources, ce qui impactera leur capacité d'influence sur la mise en place des politiques.

Les discussions de politiques d'éducation 2SLGBTQIA+ peuvent mobiliser des ministres de l'éducation, des associations scolaires telles que des syndicats d'enseignants-es, des organisations à but non-lucratif (comme EGALÉ Canada, le Canadian Centre for Gender and Sexual Diversity, le Comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre, le Pride Education Network [précédemment GALE BC; Colombie-Britannique], le Rainbow Resource Centre [Manitoba], et Queer Histories Matter [Nouveau-Brunswick]), des arrondissements scolaires, du personnel administratif, des enseignants-es, des élèves et des parents/responsables.

Les politiques fonctionnent comme des documents de responsabilisation - ils aident à s'assurer que les institutions et les individus n'enfreignent pas les droits humains. Les politiques peuvent également servir de fondation pour d'autres initiatives comme le développement de curriculums inclusifs sur les questions 2SLGBTQIA+. Afin qu'une politique soit utile, elle doit être implémentée de façon effective. Cela demande que l'équipe pédagogique comprenne la politique mise en place et ait accès à des ressources additionnelles et du soutien si nécessaire.

Dans le contexte scolaire, les politiques « donnent des directions positives à l'entièreté de la communauté éducative. . . [et aident] à clarifier les relations entre la communauté éducative et les corps gouvernementaux locaux. » Elles facilitent également « la consistance dans la prise de décision. . . et [façonnent] un soutien public à l'aide de conseils administratifs, d'équipes pédagogiques, de parents et d'élèves mieux informés. » (Schrader & Wells 2007, 26).

# Quelles politiques sont associées aux questions 2SLGBTQIA+ dans les écoles ?



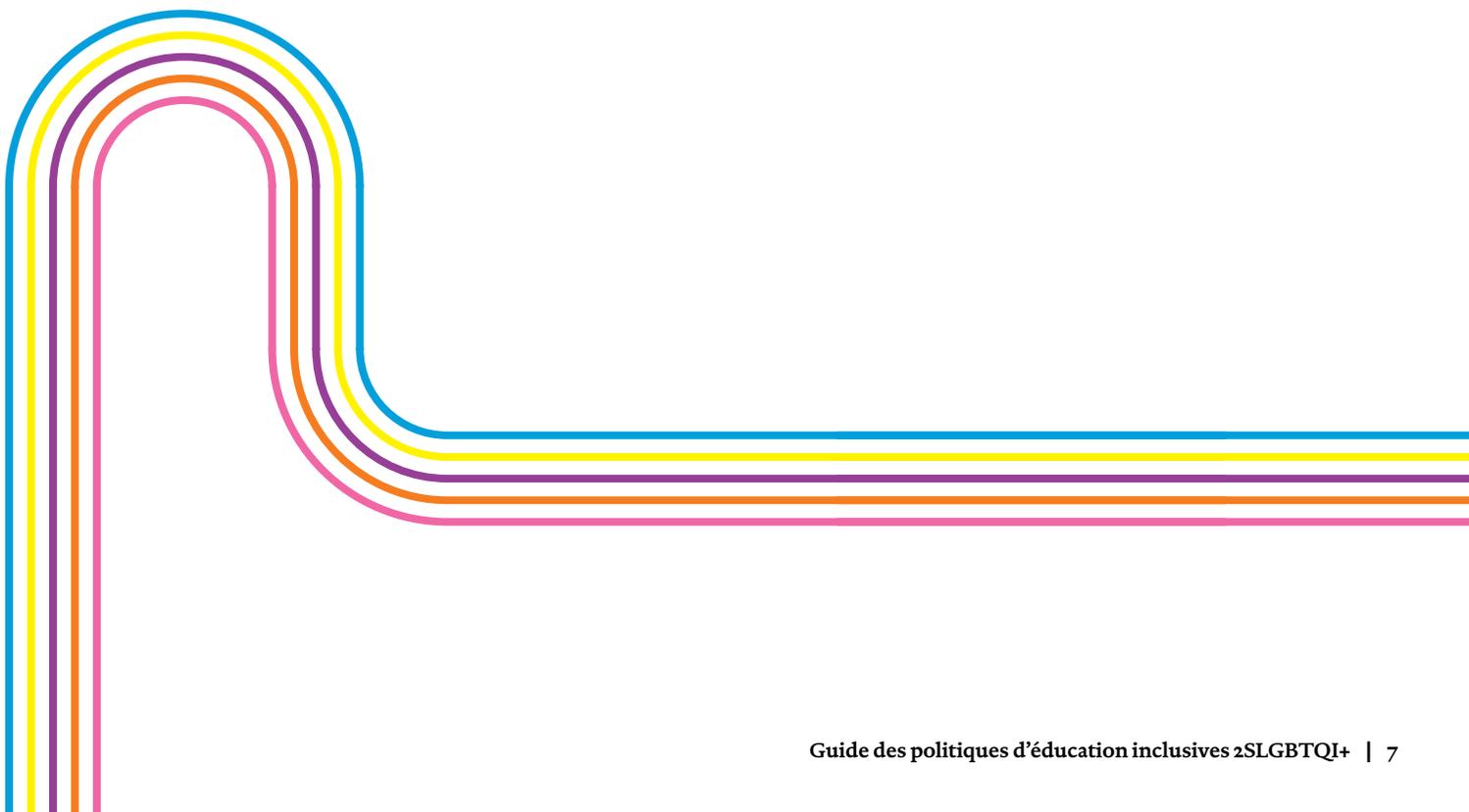
Il y a quatre niveaux principaux aux politiques d'éducation 2SLGBTQIA+ : le niveau national, le niveau provincial, le niveau de l'arrondissement et le niveau de l'établissement scolaire en lui-même.

Au cours des dix dernières années, la plupart des provinces et des arrondissements et établissements ont développé des politiques d'éducation 2SLGBTQIA+. Ces politiques, tout comme d'autres législations sur les droits humains, servent de fondation légale à la protection des questions 2SLGBTQIA+ à l'école.

**Ce sont les politiques au niveau de l'arrondissement et de l'établissement qui ont le plus de chance d'avoir un impact majeur dans la vie quotidienne des élèves et membres de l'équipe pédagogique qui font partie de la communauté 2SLGBTQIA+.** Ces mesures locales vont souvent aider les élèves, les enseignants-es et les administrateurs-ices à naviguer des questions comme les changements de nom et de marqueurs de genre, les règlements concernant les toilettes, et la formation d'Alliances sur le Genre et la Sexualité [Gender and Sexuality Alliances - GSAs] (parfois appelées Alliance Gay-Hétéro).

# Quelle est la différence entre les droits négatifs et les droits positifs ?

Les politiques concernent généralement ce qu'on appelle les droits négatifs : **le droit d'être libéré-e du harcèlement et des abus liés au genre et à la sexualité**. Certaines provinces ont également implémenté des politiques pour les droits positifs : **le droit à l'autodétermination et à l'autonomie**. Le Nouveau-Brunswick a par exemple, une politique en place pour protéger le droit des élèves à choisir eux et elles-mêmes leur nom et genre. Le Manitoba et l'Ontario ont des politiques qui mandatent le droit des élèves à former des groupes 2SLGBTQIA+ comme les GSAs. D'autres provinces, comme la Colombie-Britannique, soutiennent les GSAs dans leurs politiques sans pour autant exiger que les écoles et arrondissements ne les forment à la demande des élèves.



**Avertissement sur le contenu : Crime de haine, meurtre, suicide.**

## Une histoire de l'activisme éducatif 2SLGBTQIA+ au Canada

En 1985, l'enseignant-bibliothécaire Kenneth Zeller est assassiné au cours d'un crime haineux homophobe dans le High Park à Toronto. Aux alentours de minuit le vendredi 21 juin, Zeller est battu à mort par un groupe de cinq adolescents masculins qui s'étaient décidé à aller « tabasser un fif » (Shein 1986, 37). Aucun des garçons ne fréquentaient l'école dans laquelle Zeller travaillait et aucun ne l'avait rencontré précédemment ; ils ont d'ailleurs seulement appris son nom après l'annonce de sa mort dans le journal le lendemain de son meurtre. Les garçons avaient choisi Zeller au hasard après l'avoir vu dans un endroit du parc connu pour être un lieu de drague homosexuelle (*cruising*).

Bien que la presse ait prêté attention à cette histoire, les publications hétérosexuelles ont minimisé le rôle qu'à joué l'homophobie dans le meurtre de Zeller. Ses meurtriers furent décrits comme des « adolescents dans la moyenne » qui n'avaient pas réalisé que frapper une personne pendant plus de trois minutes pouvait provoquer la mort (Shein 1986, 38).

Alex Chumak, le gérant de l'arrondissement de l'école des garçons, expliqua que leurs actions étaient le résultat de l'ivresse – ils auraient avoué avoir bu au moins six bières chacun ce soir-là. (En 1980, Chumak empêcha la formation d'un comité de liaison gay et lesbien à la Commission Scolaire.)

Malgré tout, cette affaire eut un impact politique. Le député NDP Syend Robinson cita le meurtre de Zeller lors de son discours sur la nécessité d'amender la Loi canadienne sur les droits de la personne (Canadian Human Rights Act) pour interdire la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Olivia Chow, alors commissaire d'école, commença une initiative pour développer les programmes anti-discrimination dans les écoles. Ce travail, avec celui d'activistes éducateurs-ices (*queer*) (voir le rapport du Comité des Programmes Scolaires [School Programs Committee] ci-dessous), a aidé à faciliter l'implémentation éventuelle de programmes éducatif de lutte contre l'homophobie dans les écoles de l'Ontario.

## REPORT TO SCHOOL PROGRAMS COMMITTEE

### RE POLICIES AND PROGRAMS REGARDING SEXUAL ORIENTATION

As a result of the tragic murder of Ken Zeller, a teacher at Williamson Road Public School, by students from our schools, I put forward a motion requesting a report on the policies and programs existing in our system to combat the ignorance and intolerance of homosexuality

I was asked by the School Programs Committee to consult with the appropriate officials and to report on what currently exists in this area.

So far I have met with the following people:

Hari Lalla and Tim McCaskill from the Race Relations Department;  
Gloria Torrance of the Physical Education Department;  
Charlie Taylor, Superintendent of Curriculum;  
Some concerned parents in Ward 6 schools;

and received a number of confidential delegations from students of the Toronto Board of Education.

To date, my basic conclusion is that there is at present considerable abuse allowed within Toronto schools directed at those suspected of being gay. This abuse goes substantially unchecked -- teachers do not see as their responsibility either disciplining or instruction which would lead toward tolerance in this area. There is no Board policy which would suggest such a role, and there is very little teacher training in this area. Nor is there any Board policy to provide protection for students or staff from abuse or harassment on the basis of sexual orientation.

#### **Existing Board Policy**

With the sole exception of employment, there is no protection against discrimination on the basis of sexual orientation in Board policy. Sexual orientation is not included as a prohibited ground for discrimination or abuse in the Student Handbook of Rights and Responsibilities.

Further, it is not within the mandate of the Race Relations Department to do any educational work on this issue.

The only Board policy is a recommendation from the Sex Education Advisory Committee Report passed on June, 1985:

"That the Ministry of Education include sexual

6

A parent accompanied 20 Grade 5 students to a field trip recently. During the trip, there were many occasions where smallish, quiet, intellectual looking boys would be called "homo" repeatedly. "You wouldn't want to kiss him, he is a homo", was also used to insult these youngsters. According to this parent, this term "homo" is used habitually when a student wishes to insult another.

#### **WHAT MIGHT BE DONE**

##### **Board Policy**

Board policy could be amended to prohibit discrimination and abuse on the basis of sexual orientation, and this amendment could be added to the Student Handbook of Rights and Responsibilities. This would give equal protection to all.

The prohibition against the use of community resource people in the classroom discussion of homosexuality could be removed. At present, it serves as an example that discrimination is both practised and condoned by the Toronto Board in this area. How can we expect our students to exhibit tolerance when the Board does not? It also ensures that lesbians and gay men remain 'faceless, nameless' objects of fear, ridicule, and ignorance, to our students, rather than real people with families, friends, interests, and lives of their own.

##### **Curriculum**

The Board's request to the Ministry to provide guidelines for the inclusion of sexual orientation in the sex education curriculum should be actively pursued.

Since attitudes toward gay men and lesbians go far beyond the domain of sex education to encompass issues of tolerance and human rights, the Board should ensure that these issues can be raised in other appropriate curriculum areas such as family studies and social studies.

Further to this, appropriate curriculum materials should be made available to all teaching staff, rather than remaining the exclusive preserve of the Physical Education Department.

##### **Professional Development**

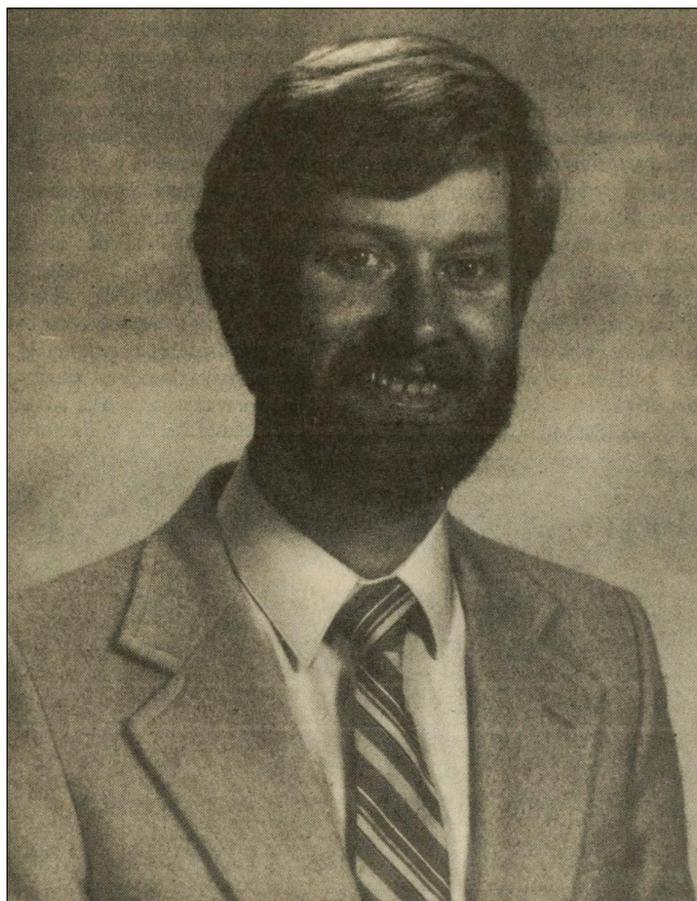
The invitation of O.S.S.T.F. District 15 to co-operate in

**Ci-dessus :** [Extraits](#) du rapport de 7 pages du Conseil Scolaire de Toronto proposant des changements de politiques après le meurtre homophobes de Kenneth Zeller (ainsi que le harcèlement et les abus homophobes dans les écoles), ca. 1985.

Rapport au comité des programmes scolaires concernant les politiques et les programmes relatifs à l'orientation sexuelle. (ca. 1985). Fonds Tim McCaskill. F0022-02-033. Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON.

<https://collections.arquives.ca/en/permalink/descriptions41383>.

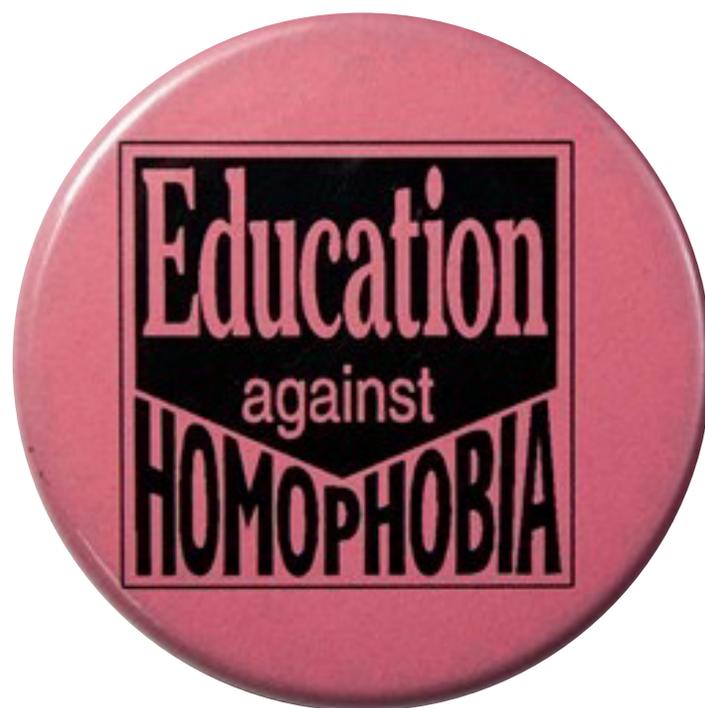
<https://collections.arquives.ca/en/permalink/atrtifacts5067>.



**Ci-dessus :** Photographie de Kenneth Zeller publiée dans le numéro 126 de *The Body Politic*. Pour en apprendre plus sur la vie de Zeller, voir l'article de Brian Shein, "Gay Bashing in High Park: A Tale of Homophobia and Murder," publié dans le numéro d'avril 1986 de *Toronto Life*.

---

McCaskell, T. (1986, mai). Lesson learned ? *The Body Politic*. LGBTQ Serials Collection.  
Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON.  
<https://collections.arquives.ca/en/permalink/catalogue12430>.

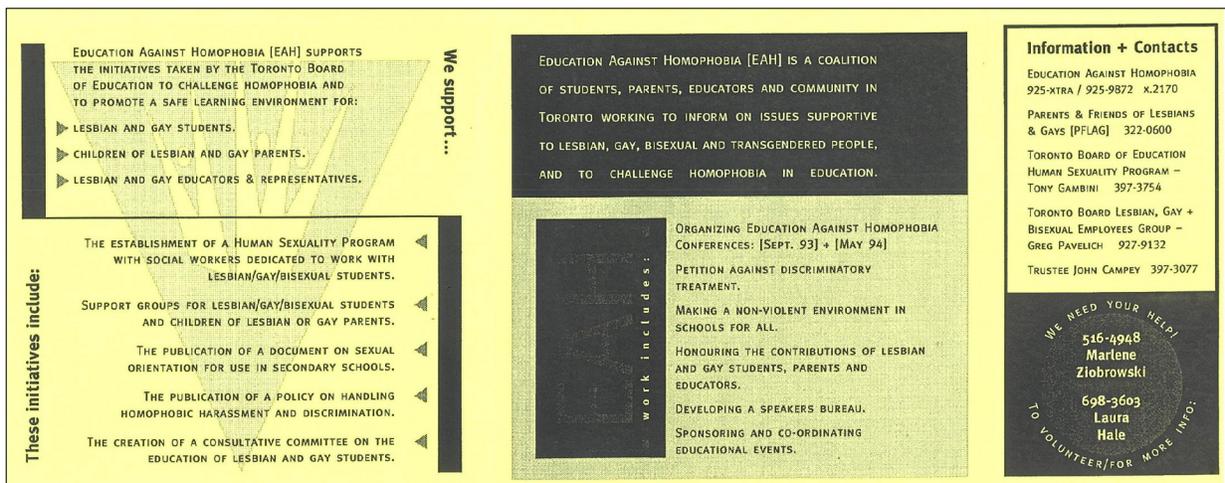
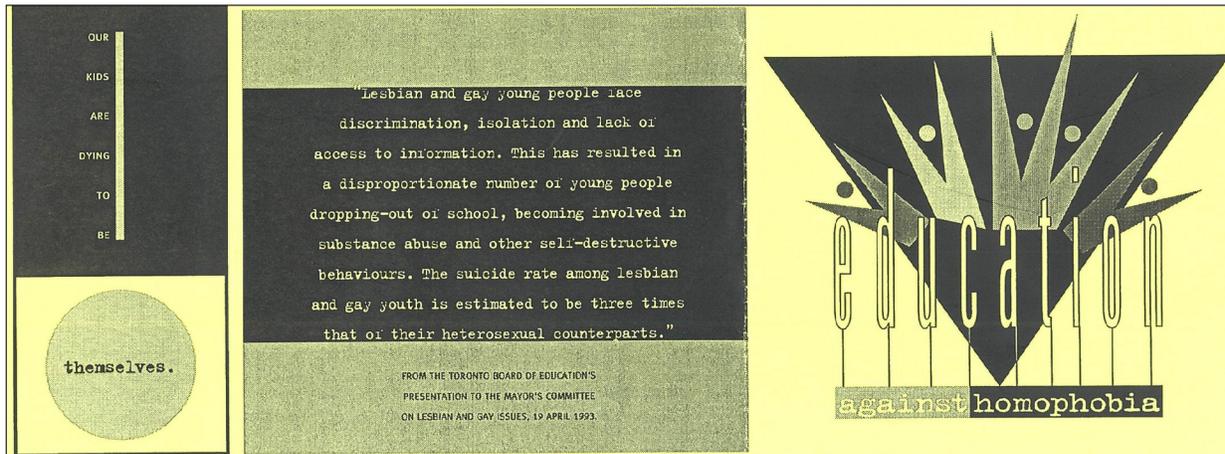


**Ci-dessus :** Macaron Education Against Homophobia, ca. 1993-1997.

---

Education Against Homophobia. (vers 1995). Education against HOMOPHOBIA. Macaron. Numéro de catalogue CB1477. Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/en/permalink/artifacts7178>.

Au début des années 1990, des associations comme Education Against Homophobia (EAH), établie à Toronto, se sont appuyées sur ce travail pour soutenir des initiatives de nombreux domaines, y compris le développement de programmes éducatifs de lutte contre l'homophobie et de sexualité humaine, l'organisation de groupes de soutien et autres ressources pour les enseignants-es, les élèves et les parents.



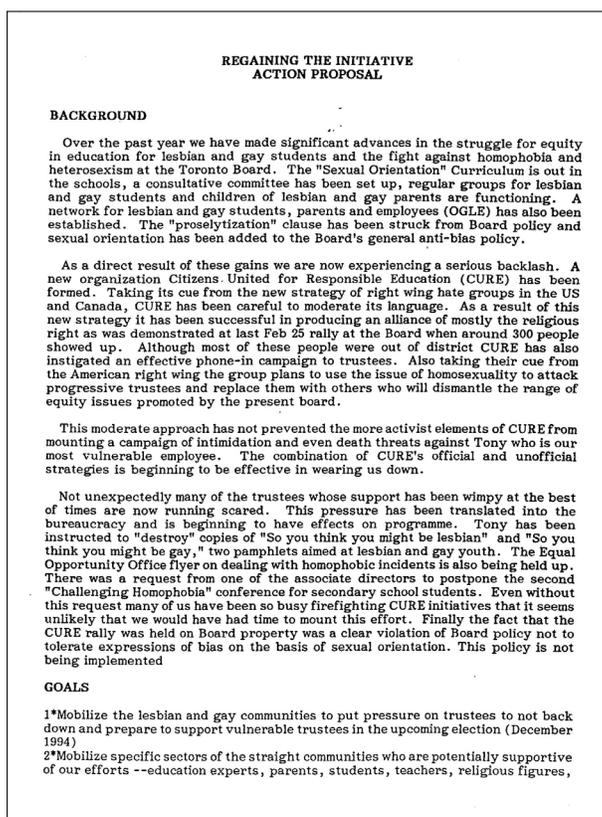
**Ci-dessus :** [Brochure](#) de l'Education contre l'homophobie (EAH), 1993. Outre l'élaboration de programmes d'enseignement sur la lutte contre l'homophobie et la sexualité humaine, l'EAH a également soutenu l'initiative du Conseil de l'éducation de Toronto visant à publier un document d'orientation sur le harcèlement et les agressions homophobes à l'école.

Education Against Homophobia. (1993). Education Against Homophobia.  
 Education Against Homophobia Dossier vertical. Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada. Toronto, ON.  
<https://collections.arquives.ca/en/permalink/verticalfile1705>.



En plus de ce travail sur le développement de politiques d'éducation, EAH s'est également employé à adresser les désaccords des membres de sa communauté. En février 1993, près de 300 membres des Citizens United for Responsible Education (CURE), un groupe haineux homophobe influencée par la droite religieuse, se sont rassemblés pour protester une réunion du Conseil Scolaire de Toronto.

Par leur faute, un nombre d'administrateurs-ices déjà hésitants à inclure un programme éducatif de lutte contre l'homophobie renoncèrent à soutenir EAH. Les militants-es d'éducation ont donc recentré leur travail pour gérer le contrecoup de cette attaque. Notamment, la nouvelle stratégie mise en place prenait maintenant en compte une portion plus large de la population : bien qu'ils continuèrent leur engagement avec des associations gays et lesbiennes, iels ont également identifié des communautés hétérosexuelles susceptibles de soutenir la cause. Ensemble, iels ont organisé une réunion publique pour discuter de la situation et préparer une réponse aux principaux points débattus par CURE. Au même moment, iels ont mis en place des campagnes publicitaires, autant dans des publications queer (ex : Xtra!) que dans des journaux quotidiens (ex : le *Toronto Star*).

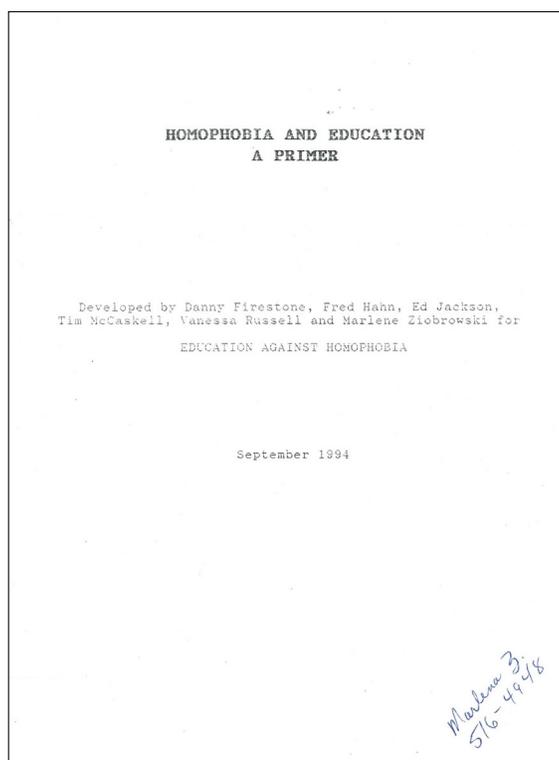


Ci-dessus : [Extraits](#) de *Regaining the Initiative: An Action Proposal*, produit par EAH à la suite de l'attaque du groupe haineux homophobes CURE.

---

Education against homophobia. (1993). Proposition d'action "Regaining the initiative". Fonds Tim McCaskell. Numéro de dossier F0022-02-006. Les ArQuives : Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/en/permalink/descriptions41356>.

Avec l'ouvrage *Homophobia and Education: A Primer*, les éducateurs-ices et activistes Danny Firestone, Fred Hahn, Ed Jackson, Tim McCaskell, Vanessa Russell, et Marlene Ziobrowski ont développé une ressource accessible d'introduction à l'homophobie et l'hétérosexisme pour les administrateurs-ices, enseignants-es, et membres de la communauté. Dans *Homophobia and Education*, les auteurs-ices répondent à douze points de discussion de CURE avec des exemples venus de recherche universitaire et d'expériences vécues. Ils concluent que « les politiques interdisant simplement la discrimination » ne sont pas suffisantes – « il est tout aussi important de s'assurer que les élèves lesbiennes et gays se voient représentés dans le programme scolaire » (Firestone, D., Hahn, F., Jackson, E., McCaskell, T., Russell, V., & Ziobrowski, M. 1994, 2).



**Ci-dessus :** *Homophobia and Education: A Primer*, développé par Danny Firestone, Fred Hahn, Ed Jackson, Tim McCaskell, Vanessa Russell, et Marlene Ziobrowski pour Education Against Homophobia, 1994.

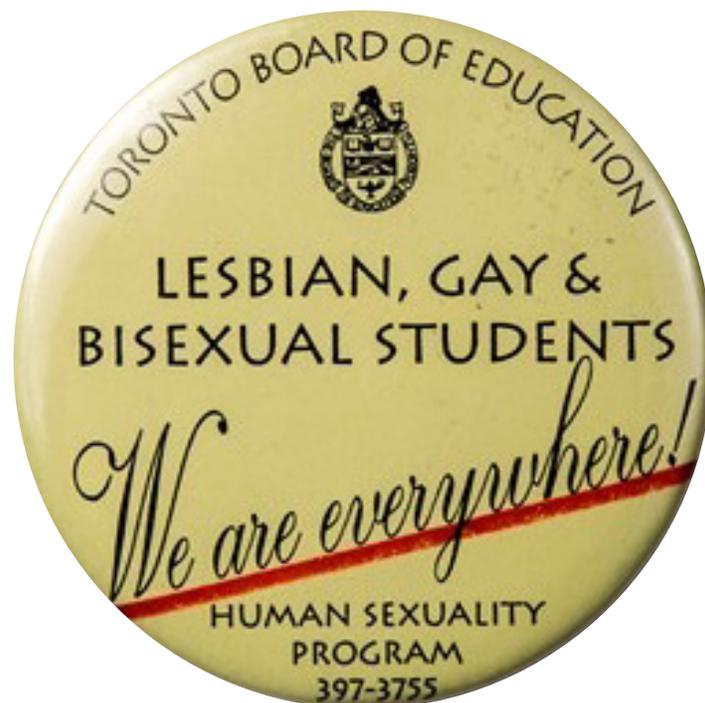
---

Firestone, D., Hahn, F., Jackson, E., McCaskell, T., Russell, V., & Ziobrowski, M. (1994).  
Homophobia and Education: A primer. Fonds Tim McCaskell. F0022-02-007.  
Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON.  
<https://collections.arquives.ca/en/permalink/descriptions41357>.

Bien que l'EAH n'ait pas été en activité depuis 1997, les éducateurs-ices ont continué de travailler pour l'inclusion des questions 2SLGBTQIA+ non seulement dans des programmes éducatifs de lutte contre l'homophobie, mais également dans tous les domaines du système éducatif.

Par exemple, la parution en 2007 de *Challenging Silence, Challenging Censorship* par la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes adresse les manières dont les enseignants-es-bibliothécaires peuvent s'impliquer dans ce travail. Bien que la plupart des bibliothèques publiques au Canada mettent déjà en place des politiques de collection, ce n'est pas le cas de la majorité des bibliothèques scolaires. Développer des politiques sur les critères de sélection et de collection, et faire ouvertement face aux critiques du contenu 2SLGBTQIA+ est essentiel pour confronter les problèmes d'(auto-)censure des ressources et documents queer dans les bibliothèques. Dans ce cas, il peut s'avérer utile de réviser les politiques fédérales et provinciales/territoriales d'associations de bibliothèques (Canadian Teachers' Federation 2007, 26).

Sexual Orientation and Gender Identity 123 (SOGI 123), une association basée en Colombie-Britannique/Alberta qui propose des ressources éducatives 2SLGBTQIA+ a fait une collaboration avec You Can Play pour créer des environnements sécurisant pour les élèves-athlètes queer et trans. You Can Play a été fondé après la mort de Brendan Burke, un joueur de hockey universitaire natif de Vancouver qui, après son coming-out en 2009, est devenu un porte-parole pour les personnes gays dans le milieu sportif.



**Ci-dessus :** Macaron “We Are Everywhere!”, années 1990.

---

We are everywhere - lesbian, gay & bisexual students Toronto Board of Education human sexuality program 397-3755. Macaron. (vers 1995). Numéro de catalogue CB975. Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada. Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/en/permalink/artifacts6103>.

Le militantisme étudiant a également joué un rôle dans le développement de politiques 2SLGBTQIA+. Dans leur présentation lors de la Commission royale sur l'éducation de 1994, le groupe Lesbian and Gay Youth of Toronto a incorporé des témoignages de jeunes élèves sur l'homophobie dans les écoles. Deux années plus tard, la Commission a publié son rapport "For the Love of Learning". Bien qu'un certain nombre d'enjeux de la présentation du groupe Lesbian and Gay Youth of Toronto n'ait pas été adressé dans le rapport, il a tout de même reconnu l'homophobie (ainsi que le racisme, sexisme et classisme) comme un « obstacle à l'apprentissage » qu'il était nécessaire de surpasser (Royal Commission on Learning 1995, 91). Le rapport a aussi reconnu la nécessité pour les éducateurs-ices d'avoir un accès à des « programmes et outils d'évaluation, comme des textes, examens, logiciels, et matériel audiovisuel sans biais. . . sur l'orientation sexuelle » (Royal Commission on Learning 1995, 430). Bien que le rapport ait fait des suggestions utiles, les éducateurs-ices n'étaient pas obligés-ées de les mettre en pratique.

PART TWO: THE PHYSICAL ENVIRONMENT  
by Tim Guimond

We celebrate the existence of people in many different ways within our school system. The images, resources, statements and stories which surround us serve to celebrate the potential of our lives. When we are lesbian, gay, or bisexual our lives are not celebrated in schools, our images are not shown, our stories are not told, and we do not learn of our potential.

The school system must ensure both the physical and the mental health of their students.

We hope for the day when, as lesbian, gay, or bisexual youth, our physical safety is ensured. As a friend in Oshawa looks forward to the day where he does not need to leave school five minutes early to avoid being beaten up. He is thankful that the bus service has been cancelled, as he no longer is spat upon as the bus passes him on his bike.

We look forward to the day where all educators ensure our physical and mental safety by intervening in homophobic assaults, whether they be verbal assaults, physical assaults or innuendo which devalues our existence, and use this opportunity to address the issues of homophobia.

We look forward to the day when we are taught relevant safe sex education that will enable us to protect ourselves. A young gay man in Chatham looks forward to the day when his teacher does not say that there are no gays, lesbians, and bisexuals in the school and that's why they don't need to teach about safe sex for lesbians, gays, and bisexuals. He looks forward to the day when the health clinic when coming to the teach about AIDS does not say that they do not speak about lesbians, gays, or bisexuals because there is only one out of every one or two hundred people and it's really not worth the bother.

We look forward to the day when guidance counsellors, and all educators are sensitized to the reality and challenges that face lesbian, gay, and bisexual students.

Our images should be celebrated in text books, in pamphlets, in posters, our stories shared and our existence acknowledged and included in the schools.

We look forward to the day when we gain access to historical works, novels about and by lesbians, gays, and bisexuals, and art that celebrates our sexuality in our classrooms and libraries.

We look forward to the day when teachers are open to discussing issues of sexuality. We look forward to the day when we can attend the school prom with our partner and not be told that the couple rate isn't for "friends", thereby dismissing the loving nature of our relationships, and devaluing them.

We look forward to the day when we gain access to mentors and information from the lesbian, gay, and bisexual community.

**Ci-dessus:** [Extraits](#) de Tim Guimond dans *The Issue of Homosexuality in the Educational Environment*, préparé par Lesbian and Gay Youth of Toronto pour la Commission royale sur l'éducation, 1993. Lesbian and Gay Youth of Toronto. (1993). *The issue of homosexuality in the educational environment*.

Lesbian and Gay Youth of Toronto. (1993). *La question de l'homosexualité dans le milieu éducatif*. Fonds Tim McCaskell. Numéro de dossier F0022-02-006. Les Archives: Archives LGBTQ2+ du Canada. Toronto, ON. <https://collections.archives.ca/en/permalink/descriptions41356>.

Sans politiques de reddition de comptes, les initiatives de politiques 2SLGBTQIA+ restent largement inefficaces. En 2000, Hamed Nastoh, un élève de 14 ans à Surrey, CB, meurt par suicide après avoir subi du harcèlement et des abus homophobes à l'école. Dans les années précédant sa mort, d'autres élèves de la Colombie-Britannique s'étaient employés-es à former des GSAs dans leurs écoles, mais avaient dû faire face aux refus de l'administration. Ce n'est qu'après le décès de Nastoh (et des manifestations de la jeunesse queer en résultant) que la British Columbia Teachers' Federation (BCTF) a pu adopter une résolution ratifiant les GSAs dans les écoles secondaires de la province..

9820

# Teen death

## BC teachers support gay youth

**SCHOOL DAYS**

Kirsten Murphy

**I**T'S TOO LATE FOR 14-year-old Hamed Nastoh. But on Tuesday, the British Columbia Teachers Federation sanctioned gay-straight clubs in middle and high schools — drawing a standing ovation from the majority of its 700 voting delegates.

"It's really hard to vote against something that is a student safety issue," says James Chamberlain, a Surrey delegate and outspoken gay teacher. "Without the union's blessing, some teachers (and students) feel they're not being supported."

Nastoh killed himself two weeks earlier. "Those kinds of actions [like homophobic teasing] contribute to those kinds of reactions," Chamberlain says.

Gay-straight clubs promote dialogue on sexuality and offer peer support to gay teens — and sometimes protection, too. The union's blessing does not make them mandatory, and school boards and teachers are free to ignore the suggestion.

One gay youth interviewed said having teachers start clubs can make a difference in many schools. If a student is already washing graffiti off a locker, forming a club if there is no apparent adult support is an intimidating act.

Wade MacDonald fought to establish a gay-straight club at his Mission high school two years ago. His teachers supported him; administrators fought him.

Eventually he won, but his victory was short-lived when the bullying became unbearable. MacDonald says long-term support of the clubs is desperately needed by queer youth, many of whom are coming out earlier than ever before. "A lot of kids just want to say it out loud. They just want to feel it coming off their chest," he said.

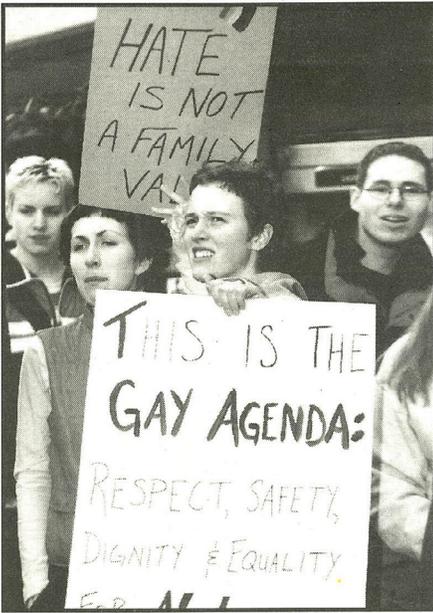
Opposition enrages him. "It's such bullshit.... If you're not going to educate people, how can you expect them to change?"

An open mic session preceded Tuesday's union vote. Several dozen delegates, many of whom queued up as early as 6am, opposed the resolution, claiming it would polarize the

bullying issue.

Three years ago, several members of Gay And Lesbian Educators Of BC brought homophobia and heterosexism to the union table and a policy passed over the objection of religious and so-called "parents' rights" groups.

Prior to 1997, the teachers' union had no policy regarding discrimination based on sexual orientation.



**HAMED NASTOH**

**SUICIDE**

**H**amed Nastoh's suicide proves it's not okay to be gay in British Columbia secondary schools.

The 14-year-old grade nine Surrey student jumped from a bridge two weeks ago. His schoolmates' homophobic taunts, he wrote, were too much to bear.

British educators now have the support of their union to form gay-straight clubs for students in grades seven to 12.

The policy follows two weeks of protests by parents' rights groups and counter-protests by queer youth. Hundreds of gay supporters turned up for a peaceful and, at times, boisterous gathering on Sunday.

"They didn't have anything like this when I was in high school," said a man in his early 30s at the protest. "I tried to kill myself too, but through drugs and alcohol."

Pinetree Secondary School in Coquitlam hosts the province's only gay-straight club. "We don't know if [Nastoh] was gay or straight," says organizer Brent Power. "But his death says that homophobia affects everyone. You get harassed not just if you're gay, but if you're perceived to be gay or lesbian."

And Power wants more. "I want to see curriculum reflective of gay and lesbian students."

Kirsten Murphy

*Handwritten note in left margin: 9820-03-23, 18*

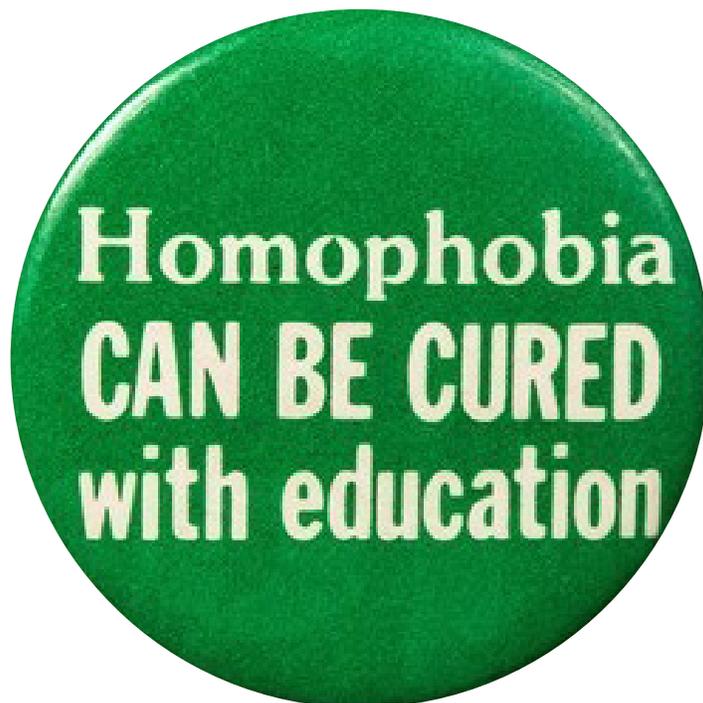
**Ci-dessus :** [Article](#) publié dans un numéro de 2000 de la revue Xtra! sur la mort de Hamed Nastoh et l'importance des GSAs pour le soutien de la santé mentale de la jeunesse queer et trans. Deux semaines après le décès de Nastoh, le BCTF vota en faveur d'une résolution pour autoriser les éducateurs-ices à former des groupes de soutien 2SLGBTQIA+ dans les écoles. Cette résolution a notamment été permise par les manifestations étudiantes.

Murphy, K. (2000, 23 mars). Teen death.Xtra ! British Columbia Teachers' Federation Vertical file. Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada. Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/en/permalink/verticalfile9490>.

Les manifestations étudiantes ont aussi joué un rôle dans le passage en 2011 du projet de loi 13 (la loi pour des écoles tolérantes [the Accepting Schools Act]) en Ontario, exigeant que toutes les écoles de la province, y compris les écoles catholiques, permettent aux élèves de former des GSAs et d'autres groupes de soutien 2SLGBTQIA+. Bien que certains arrondissements et établissements l'imposaient, la loi 13 fut la première politique législative provinciale de son genre. D'autres provinces ont depuis passé des lois similaires (ex : la loi 18 [the Public Schools Amendment Act], votée en Manitoba en 2013).

Pour en apprendre plus sur l'histoire de l'activisme éducatif 2SLGBTQIA+, veuillez voir La chronologie éducative LGBTQ, publiée en 2016 par Les ArQuives en collaboration avec la Elementary Teachers' Federation of Ontario (ETFO).

Maintenant que vous en savez un peu plus sur les politiques d'éducation, essayez de trouver celles existantes sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, et l'expression de genre dans les écoles canadiennes.



**Ci-dessus :** Macaron Homophobia Can Be Cured with Education, 1990s.

---

Homophobia Can Be Cured with Education. Macaron. (vers 1995). Numéro de catalogue CB657, Les ArQuives: Archives LGBTQ2+ du Canada, Toronto, ON.  
<https://collections.arquives.ca/en/permalink/artifacts5747>.

## Étape 1 : Identifiez les politiques nationales rattachées à l'identité de genre, l'expression de genre, et l'orientation sexuelle.

Au niveau national, il y a deux “politiques” avec lesquelles vous vous familiarisez : la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

La *Loi canadienne sur les droits de la personne* sert à protéger le peuple des discriminations gouvernementales fondées sur la race, la capacité physique, l'orientation sexuelle (ajoutée en 1996), et l'identité et l'expression de genre (ajoutée en 2017). Ces motifs sont protégés sous la section 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

« 15. (1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination »

– Section 15 de la Charte canadienne des droits et libertés

Le [site internet](#) de la Commission canadienne des droits de la personne explique :

« La Loi canadienne sur les droits de la personne de 1977 protège contre la discrimination les personnes au Canada employées par le gouvernement fédéral, les gouvernements des Premières Nations ou les entreprises privées réglementées par le gouvernement fédéral, comme les banques, les entreprises de camionnage, les télédiffuseurs et les sociétés de télécommunications. La Loi protège aussi les personnes quand elles reçoivent des services de ces entités. Les personnes peuvent se tourner vers la Loi canadienne sur les droits de la personne pour se protéger contre le harcèlement ou la discrimination lorsqu'ils reposent sur un ou plusieurs des motifs de discrimination, tels que la race, l'âge et l'orientation sexuelle.

La Charte canadienne des droits et libertés de 1982 est enchâssée dans la Constitution du Canada. Elle protège le droit de chaque citoyen canadien d'être traité de manière équitable en vertu de la loi. Elle garantit le droit élargi à l'égalité et les autres droits humains et libertés qui sont fondamentaux, comme la liberté d'expression, la liberté de réunion et la liberté de religion. Elle ne s'applique qu'aux gouvernements et non aux entreprises, aux organisations privées ou aux individus. Une personne ne peut donc généralement invoquer la Charte pour attaquer les actions d'une entreprise, d'une organisation privée ou d'un individu qui n'agit pas au nom du gouvernement. Elle protège les droits de tous les Canadiens par rapport aux atteintes inscrites dans d'autres lois, politiques ou mesures adoptées par les gouvernements, dont des pouvoirs publics comme la police. »

Pour en apprendre plus sur La loi canadienne sur les droits de la personne, veuillez suivre le lien ci-dessus, ou vous référez à [ce guide](#).

## Étape 2 : Identifiez les politiques provinciales/territoriales.

Il n'y a pas de base de données centralisée pour les politiques 2SLGBTQIA+, mais chaque province et territoire possède son propre code des droits de la personne mentionnant l'orientation sexuelle, l'identité de genre, et l'expression de genre.

**Commencez par trouver le code des droits de la personne de votre province ou territoire.**

- [Alberta](#)
- [Colombie-Britannique](#)
- [Manitoba](#)
- [Nouveau Brunswick](#)
- [Terre-Neuve & Labrador](#)
- [Territoires du Nord-Ouest](#)
- [Nouvelle-Écosse](#)
- [Nunavut](#)
- [Ontario](#)
- [Île-du-Prince-Édouard](#)
- [Québec](#)
- [Saskatchewan](#)
- [Yukon](#)

Que dit le code de votre province – ou territoire - sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, et l'expression de genre ?

**Ensuite, déterminez si votre province ou territoire a des politiques d'éducation qui soutiennent les personnes 2SLGBTQIA+.**

Trouvez votre province et ses politiques d'éducation 2SLGBTQIA+ dans le tableau ci-dessous. Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et Yukon ne sont pas cités car elles n'ont pas de politiques territoriales spécifiques à l'éducation ; cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de politiques au niveau des arrondissements ou des établissements. Vous pouvez en apprendre plus sur les politiques d'éducation 2SLGBTQIA+ au niveau des arrondissements et des établissements scolaires dans la section suivante.

### Alberta

Année	Nom de la directive et lien
2009	<a href="#">Bill 44: Human Rights, Citizenship and Multiculturalism Amendment Act</a>
2014	<a href="#">Bill 10: An Act to Amend the Alberta Bill of Rights to Protect Our Children</a>
2016	<a href="#">Guidelines for best practices: creating learning environments that respect diverse sexual orientations, gender identities and gender expressions</a>
2017	<a href="#">Bill 24: An Act to Support Gay-Straight Alliances</a>
2019	<a href="#">Bill 8: Education Amendment Act</a>

### Colombie-Britannique

Année	Nom de la directive et lien
2017	<a href="#">M341: School Act</a>
2019	<a href="#">Diversity in BC Schools: A Framework</a>

### Manitoba

Année	Nom de la directive et lien
2013	<a href="#">Bill 18: The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)</a>

### Nouveau Brunswick

Année	Nom de la directive et lien
2013	<a href="#">Policy 703: Positive Learning and Working Environment</a>
2020	<a href="#">Policy 713: Sexual Orientation and Gender Identity</a>

## Terre-Neuve & Labrador

Année	Nom de la directive et lien
2013	<a href="#">Safe &amp; Caring Schools Policy</a>
2013	<a href="#">Safe and Caring Schools Procedure 7: Guidelines for LGBTQ Inclusive Practices</a>

## Territoires du Nord-Ouest

Année	Nom de la directive et lien
2016	<a href="#">NWT Safe Schools Regulations</a>
2020	<a href="#">Guidelines for Ensuring LGBTQ2S+ Equity, Safety and Inclusion in Northwest Territories Schools</a>

## Nouvelle-Écosse

Année	Nom de la directive et lien
2012	<a href="#">Bill 28: Safer Schools Act</a>
2012	<a href="#">Guidelines for Supporting Transgender and Gender-nonconforming Students</a>

## Nunavut

Année	Nom de la directive et lien
<i>Il n'y a pas de politique d'éducation spécifiques à Nunavut.</i>	

## Ontario

Année	Nom de la directive et lien
2012	<a href="#">Bill 13: Accepting Schools Act [An Act to amend the Education Act with respect to bullying and other matters]</a>
2012	<a href="#">Equity and Inclusive Education in Ontario Schools: Guidelines for Policy Development and Implementation</a>

## Île-du-Prince-Édouard

Année	Nom de la directive et lien
2021	<a href="#">Guidelines for Respecting, Accommodating and Supporting Gender Identity, Gender Expression and Sexual Orientation in our Schools</a>

## Québec

Année	Nom de la directive et lien
2016	<a href="#">Bill 103: An Act to strengthen the fight against transphobia and improve the situation of transgender minors in particular</a>
2016	<a href="#">Bill 598: An Act to amend the Civil Code as regards civil status to allow a change of designation of sex for transgender children</a>

## Saskatchewan

Année	Nom de la directive et lien
2015	<a href="#">Student Alliances for Gender and Sexual Diversity in Saskatchewan Schools</a>

## Yukon

Année	Nom de la directive et lien
2012	<a href="#">Sexual Orientation and Gender Identity Policy</a>
2018	<a href="#">Safe and Caring Schools Policy</a>
2022	<a href="#">Bill-304: Act to Amend the Education Act</a>

## Étape 3 : Identifiez les politiques de l'arrondissement et de l'établissement scolaire

Comme il y a un grand nombre d'arrondissements et d'écoles au Canada, ce guide n'a pas la prétention de tous les répertorier.

### Au niveau de l'arrondissement

Pour trouver votre arrondissement scolaire, cherchez le nom de votre arrondissement et les mots-clés en rapport avec les identités 2SLGBTQIA+ (ex : « LGBT, » « orientation sexuelle, » « genre, » « transgenre, » « gay, » « lesbienne, » etc.). Si vous ne parvenez pas à trouver une politique 2SLGBTQIA+ sur le site internet de votre arrondissement, vous pouvez contacter directement un-e membre de l'administration de l'arrondissement. Certains arrondissements publient également des rapports de responsabilisation. Si vous remarquez une politique sans activité de suivi, il peut être utile de le rapporter à l'administration.

### Au niveau de l'école

Les politiques mises en place au niveau de l'établissement sont souvent citées dans des manuels de procédures. Si vous avez de la difficulté à trouver une politique d'établissement 2SLGBTQIA+, demandez à un-e administrateur-ice de vous l'indiquer et comment faire pour en faciliter l'accès aux autres utilisateurs. S'il n'y a aucune politique en place, travaillez directement avec une équipe sur l'égalité entre les genres ou mettez-vous en contact avec d'autres établissements locaux pour en développer une.

### Questions de réflexion :

- Est-ce que les politiques en place mentionnent explicitement les communautés 2SLGBTQIA+?
- Est-ce que les politiques utilisent un langage vague ou mentionnent-elles spécifiquement les différentes identités 2SLGBTQIA+ ?
- Y-a-t'il des politiques directement liées aux personnes queer et trans, ou se concentrent-elles sur l'orientation sexuelle plutôt que l'expression et identité de genre ?
- Est-ce que les politiques s'appliquent à la fois sur l'identité de genre et l'expression de genre, ou confondent-elles ces deux termes ?

- Les politiques adressent-elles les **droits positifs** (le droit à l'autodétermination, par exemple les élèves peuvent choisir leur propre nom, choisir les espaces dans lesquelles iels veulent être, avoir accès à des programmes 2SLGBTQIA+, etc.) ou les **droits négatifs** (le droit des élèves de ne pas subir de discrimination, par exemple les élèves ne pas harceler les autres sans conséquence) ?

### Que faire si mon école a mis en place des politiques mais ne les met pas en pratique efficacement ?

Questions à poser :

- Le personnel de l'établissement est-il au courant de la politique en place ?
- Le personnel est-il équipé pour appliquer au mieux cette politique ?

Étapes à suivre :

- Demandez à un-e représentant de Human Rights ou Gender-Based Violence Prevention (ou un-e membre qualifié-e au sein de votre commission scolaire) de venir expliquer les politiques et leur implémentation
- Mandatez un-e membre du personnel pour assister à un atelier spécialisé dans les politiques 2SLGBTQIA+ (ou y assister vous-même)

### Que faire si mon école a une politique en place mais que celle-ci est dépassée ou problématique ?

Questions à poser :

- Quand et par qui cette politique a-t-elle été créée?
- Quels sont les problèmes existants avec cette politique ?

Étapes à suivre :

- Travaillez avec vos collègues pour développer un plan d'action pour mettre à jour cette politique
- Si vous n'êtes pas dans un environnement bienveillant, vous pouvez envisager de vous exprimer publiquement contre cette politique (voir Homophobia and Education: A Primer comme exemple) ou parlez-en directement avec un-e représentant-e syndicale



# Les limites des politiques d'éducation 2SLGBTQIA+

Les politiques ont une place importante dans l'activisme scolaire 2SLGBTQIA+, mais leur utilité dépend de l'efficacité de leur implémentation. Les politiques peuvent être utilisées comme « preuves » que des établissements sont impliqués dans le travail d'équité 2SLGBTQIA+, et ce même s'ils ne le sont pas vraiment. Elles ont également tendance à homogénéiser les élèves 2SLGBTQIA+ dans un groupe singulier et donc ignorer les identités intersectionnelles comme la race, la classe, et les capacités physiques et intellectuelles. Parfois, les politiques sont utilisées contre les gens qu'elles sont censées protéger ; il est en effet possible de suivre un texte d'une politique tout en ignorant son intention. Lisez l'histoire de Jordan pour en apprendre plus sur l'exemple d'un arrondissement dont la politique a été utilisée contre ceux et celles qu'elle était supposée soutenir : les personnes trans !

« Il faut garder à l'esprit que les politiques peuvent être complexes et être lues et utilisées de différentes façons. Les politiques écrites pour protéger les personnes trans, non-binaires, ceux et celles dont l'identité de genre est floue, les personnes bispirituelles, Indigiqueer et les membres de la communauté LGBTQIA+ peuvent parfois être utilisées contre elles et eux.

Cela m'est arrivé une fois alors que je venais de faire mon coming-out trans dans l'école élémentaire où je travaillais. J'y étais depuis quatre ans et je connaissais bien la communauté. Les élèves étaient plutôt bien informés-es et conscients-es du spectre du genre, et nous avons eu de nombreuses conversations sur les stéréotypes, le genre et les biais. La majorité des élèves était bienveillante, et beaucoup d'entre elles et eux étaient maintenant familiers-ères avec des nouveaux éléments de langages inclusifs.

Les élèves les plus jeunes pensaient que j'étais un garçon cis et furent surpris lorsque je leur ai appris que ce n'était pas le cas ; ils me voyaient déjà comme un garçon, et ce même si je n'étais pas encore out. J'ai informé mes supérieurs-es que j'allais faire mon coming-out auprès des élèves, et iels m'ont donné leur soutien total. Comme j'enseignais plusieurs cours (musique, gym et bibliothèque), j'avais déjà enseigné à la majorité des élèves et j'avais aussi travaillé avec tous-tes en tant que bibliothécaire scolaire. J'ai commencé par faire mon coming-out à toutes mes classes, et j'étais rapidement out auprès de la moitié des élèves. Iels étaient très favorables à ma fierté d'être un homme trans, et la majorité du personnel scolaire l'était aussi.

La Journée Rose [Pink Day] approchait et j'avais décidé que je voulais faire mon coming-out au reste de l'école lors de l'assemblée. J'ai pensé, quel meilleur moment pour montrer aux élèves qu'iels pouvaient également être fiers-ères de leur identité ? J'ai fait un film avec tous les élèves de l'école, chacun et chacune expliquant en quoi iels étaient fiers-ères d'être différent-e. Certains-es élèves ont parlé d'être fiers-ères d'être Noirs-es, fiers-ères de venir d'une famille mixte, fiers-ères d'avoir deux pères, fiers-ères d'avoir survécu à un cancer, fiers-ères d'être né-e avec un handicap, fiers-ères de parler trois langues - iels ont tous parlé d'intersectionnalité et de ce qui les rendaient uniques. J'ai dit à mes supérieurs-es que je souhaitais faire mon coming-out et je leur ai montré le film fait avec les élèves (qui avaient tous-tes signé des formulaires de décharges et dont les parents/responsables avaient également donné leur accord). Mes supérieurs-es ont accepté que je fasse mon coming-out lors de la Journée Rose et que je montre mon film.

**Je voulais également créer des toilettes unisexes à l'école, comme j'avais besoin d'un endroit sécurisé ; je savais que c'était aussi le cas pour des élèves. Malheureusement, deux membres du personnel ne voulaient pas de toilettes unisexes à l'école. Un membre du personnel souhaitait également parler en premier lors de l'assemblée de la Journée Rose, et ce bien qu'il s'identifiait comme un homme blanc cis et hétérosexuel. Il voulait parler de son ami qui avait été discriminé car il portait une boucle d'oreille alors qu'il était un adolescent : une belle histoire comme allié.**

Je voulais montrer mon film en premier comme les élèves de la maternelle y figuraient et qu'iels n'allaient pas pouvoir assister à l'ensemble de l'assemblée. J'ai demandé à mes supérieurs-es si je pouvais passer en premier à la place de l'allié qui voulait lui mener l'évènement. Malheureusement, iels ont refusé de me laisser la priorité. J'ai envoyé un courriel pour expliquer que je sentais que ces actions étaient transphobes : deux membres du personnel ne voulaient pas de toilettes unisexes et refusaient de me laisser parler en premier lors de l'assemblée de la Journée Rose. Sans me demander ce que je souhaitais ou ce dont j'avais besoin dans cette situation, mon-a supérieur-e a décidé d'appeler quelqu'un qui, à l'époque, dirigeait un groupe de soutien pour notre Conseil scolaire central.

**Mon-a supérieur-e m'a ensuite dit que je n'avais pas le droit de faire mon coming-out trans à l'assemblée de la Journée Rose.** J'étais confus, en colère et découragé. Cela n'avait pas de sens pour moi car je savais que j'avais déjà reçu leur soutien. J'ai demandé qui leur avait dit que je ne pouvais pas faire de coming-out. Iels m'ont donné le nom d'une personne ; je l'ai appelé et iel m'a dit la même chose. Je ne pouvais pas en croire mes oreilles, et je l'ai donc mis en haut-parleur avec mes supérieurs-es dans la salle et iel m'a répété que je ne pouvais pas faire de coming-out dans mon école avant que leur équipe ne vienne faire une formation de sensibilisation pour notre personnel d'établissement. Je leur ai demandé où iel était présentement et iel m'a répondu qu'iel était à une assemblée pour la Journée Rose. Il se trouve que je savais que cette personne était gay et je leur ai demandé comment iel se sentirait si on lui disait qu'iel ne pouvait pas être out. Iel m'a répondu qu'iel n'en aurait rien à faire. J'ai ri, car je sais que c'était forcément ridicule et faux. J'ai raccroché et j'ai dit à mes supérieurs-es que s'iels ne me soutenaient pas, j'allais rentrer chez moi. Mon-a supérieur-e m'a regardé et m'a dit, « Mes mains sont liées. Vous ne pouvez pas faire votre coming-out tant qu'iel n'est pas venu donner cette formation. » **Iels m'ont dit que je pouvais montrer mon film et parler des personnes trans, mais que je ne pouvais pas parler d'être un homme fier et trans moi-même.**

J'ai quitté l'école ce jour-là et je n'ai pas participé à la Journée Rose, ni montré mon film. Je pleurais et j'étais en colère, mais je savais que ce n'était pas juste. J'ai appelé mon syndicat qui m'a soutenu et aidé à faire face à cette situation en mobilisant les droits des personnes. J'ai passé deux semaines en congé afin de préparer au mieux mon dossier afin que je puisse être out sur mon lieu de travail et m'assurer qu'il y ait une toilette sécurisée pour moi-même et les élèves trans.

Après que des représentants-es des droits des personnes aient parlé avec mes supérieurs-es, je suis revenu au travail et je leur ai parlé à nouveau. Mon-a représentant-e syndical-el a été un-e excellent-e allié-e qui s'est tenu-e à mes côtés pour me soutenir tout en me laissant parler pour moi-même. **Je leur ai dit que selon le code des droits des personnes, j'avais le droit de m'identifier moi-même et qu'ils ne pouvaient jamais dire à une personne trans qu'elle ne pouvait pas faire son coming-out.** Iels m'ont répondu, « Bien sûr que vous pouvez être out comme personne trans ! » et ont agi comme s'il ne s'était rien passé. J'ai aussi dit que mon retour au travail devait être conditionnel de l'installation d'une toilette unisexe pour moi et une autre pour les élèves. Iels ont accepté. J'ai également dit que je voulais qu'ils organisent une autre assemblée de la Journée Rose afin que je puisse montrer mon film et parler de ma fierté d'être un homme trans. Ils ont aussi accepté. Les élèves n'avaient pas compris mon absence lors de la première Journée Rose ni pourquoi il y avait une deuxième assemblée si rapidement après la première.

Cet événement m'a laissé un goût amer en bouche. Je ne voulais plus travailler pour cette administration et j'ai postulé dans une autre école. Malheureusement, mon-a principal-e a envoyé une lettre de recommandation médiocre à cette première école. J'ai confronté mon supérieur à ce sujet mais il ne m'a pas répondu. Je savais que je vivais une discrimination mais je ne pouvais pas la prouver.

J'ai retiré mon-a principal-e de mes recommandations et j'ai été immédiatement embauché pour le poste suivant. La personne qui avait dit à mes supérieurs-es que je ne pouvais pas faire mon coming-out a ensuite fait l'objet d'une investigation ; de ce que j'ai entendu, iel avait aussi causé des préjudices de discrimination et de harcèlement sexuel dans notre Conseil scolaire et a été renvoyé. J'étais soulagé que cette personne ne puisse plus continuer à prodiguer des mauvais conseils à d'autres principaux-ales, et que les élèves n'en seraient pas négativement impactés. J'ai décidé de quitter l'école à cause de ce qui s'est passé. Les élèves m'ont demandé la raison de mon départ ; je ne leur ai jamais dit, ni aux autres enseignants-es ou aux parents/responsables. Beaucoup de gens ne savent pas ce qui m'est arrivé, et certains-es élèves se sentaient responsables et me demandaient « Vous ne nous aimez pas ? Avons-nous fait quelque chose de mal ? » J'ai rassuré les élèves qu'ils étaient géniaux-ales, que j'avais adoré travailler avec elles et eux, et qu'il était juste temps pour moi de passer à autre chose et d'apprendre auprès d'une nouvelle communauté. Je savais que si les élèves apprenaient la vérité, ils se tourneraient contre mes supérieurs-es et que tout le monde en souffrirait. Je me suis également rappelée qu'avant ce coup de téléphone, mes supérieurs-es avaient soutenu mon coming-out.

Je raconte cette histoire aujourd'hui avec l'espoir que cette erreur ne se reproduise jamais. Tout le monde a le droit de s'identifier soi-même et de faire son coming-out quand iel le veut et de n'importe quelle façon. Si la formation est nécessaire pour que le personnel soit soutenu au mieux, il peut être fait à n'importe quel moment et ne doit jamais être utilisé comme argument pour empêcher une personne d'être fière de qui elle est. Donc vous voyez, les politiques peuvent donc être complexes. Les politiques écrites pour protéger les personnes trans peuvent parfois être utilisées contre nous. Assurez-vous de défendre les personnes trans et de leur permettre de faire leur coming-out quand et comment iels le veulent (et de ne jamais out une personne trans, car il s'agit de leur propre histoire à raconter).

### Questions de réflexion :

- La politique en place à l'école de Jordan déclarait qu'une formation adéquate était nécessaire pour soutenir le personnel et les élèves trans. Un-e administrateur-ice a compris que cela voulait dire que Jordan ne pouvait pas faire son coming-out avant la formation. Comment cette interprétation a-t-elle blessé Jordan ?
- Pourquoi était problématique qu'un homme blanc cis et hétérosexuel voulait diriger l'assemblée de la Journée Rose plutôt que de laisser Jordan partager son histoire ?
- Identifiez toutes les instances de discrimination dans l'histoire de Jordan
- Les administrateurs-ices étaient très concentrés-es sur les droits négatifs (le droit de Jordan de pas subir de discrimination), et ce même si iels lui imposaient une discrimination ! Comment auraient-iels pu être plus concentrés-es sur les droits positifs, les siens et ceux des autres personnes trans de l'école ?
- Comment le Ontario Human Rights Code a été utilisé pour contrer l'interprétation blessante de la politique d'éducation par les administrateurs-ices ?
- Qu'est-ce que le personnel de l'école de Jordan aurait pu faire autrement ?

# Références

Firestone, D., Hahn, F., Jackson, E., McCaskell, T., Russell, V., & Ziobrowski, M. (1994). Homophobia and education: A primer. Tim McCaskell fonds. F0022-02-007. Les ArQuives: Archives LGBTQ+ du Canada, Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/link/descriptions41357>.

Royal Commission on Learning. (1995). For the love of learning. Ministère de l'Éducation. [https://qspace.library.queensu.ca/jspui/bitstream/handle/1974/6880/rcol\\_full\\_version.pdf?sequence=6&isAllowed=y](https://qspace.library.queensu.ca/jspui/bitstream/handle/1974/6880/rcol_full_version.pdf?sequence=6&isAllowed=y).

Schrader, A. M. & Wells, K. (2007). Challenging silence, challenging censorship: Inclusive resources, strategies, and policy directives for addressing bisexual, gay, lesbian, trans-identified, and Two-Spirited realities in school and public libraries. Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Les ArQuives: Archives LGBTQ+ du Canada, Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/link/catalogue9488>.

Shein, B. (1986, Apr.). Gay-bashing in High Park: A tale of homophobia and murder. Toronto Life. Zeller, Kenneth Roy Vertical file. Les ArQuives: Archives LGBTQ+ du Canada, Toronto, ON. <https://collections.arquives.ca/link/verticalfile6136>.

Vous pouvez nous faire parvenir votre avis sur cette ressource en cliquant [ici](#).



THE **ARQUIVES**

663 rue Yonge  
PO Box 699 STN F  
Toronto, ON M4Y 2N6

[archives.ca](http://archives.ca)

Ce projet a été généreusement subventionné par Martha LA McCain.

Version : Janvier 2023